

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## RAID DU BESSIN 2022

**Du 24 au 26 août 2022**

Nom de l'équipe:.....

Pièces à fournir pour la prise en compte du Dossier :

- 1 dossier d'inscription par équipe
- 2 fiches d'inscriptions individuelles (**fiche renseignements 3 DIX-HUIT**)
- 1 règlement signé par les 2 équipiers
- 2 certificats médicaux (originaux) de non contre indication à la pratique sportive et aux activités de pleine nature de moins d'un an
- 2 tests de natation « Raid du Bessin 2022 »

***Droits d'inscription: 40 € par équipe soit 20 € par participant.***

***Partie réservée au 3 dix-huit***

<b><i>Règlement(s)</i></b>

**Dossier déposé le : ..... N°.....**

# REGLEMENT RAID DU BESSIN 2022

## Article 1- ORGANISATION

1.1 - Le raid du Bessin est organisé par le service des Sports et de la Jeunesse de BAYEUX, les 24,25 et 26 août 2022.

## Article 2- PARTICIPATION et DEFINITION

2.1 - Le raid du Bessin 2022 est un raid de 3 jours et 2 nuits, effectué par équipe de deux jeunes âgés de 14 à 17 ans faisant appel aux techniques des sports d'endurance de plein air, comme la course en milieu naturel, le VTT, la course d'orientation, la natation ...

2.2 - Le raid du Bessin 2022 est ouvert à tous les jeunes **convenablement entraînés**, âgés de 14 à 17 ans le jour de l'inscription (autorisation parentale obligatoire, datée et signée). Il faut être en bonne forme physique afin de pouvoir évoluer dans les meilleures conditions.

2.3 - La participation au raid est soumise à l'inscription d'une équipe de 2 personnes, mixte ou non. Seules les équipes complètes sont autorisées à prendre le départ.

2.4 - Chaque équipe engagée doit respecter les instructions de sécurité et les décisions émises par l'organisateur de l'épreuve.

2.5 - Les concurrents autorisent l'organisation à utiliser à des fins promotionnelles toutes les images TV, vidéos et photos réalisées par l'ensemble des médias présents durant le raid.

2.6 - En aucun cas un concurrent ne pourra être remplacé après le début du raid.

## Article 3- MODALITES D'INSCRIPTIONS et TARIFS

3.1 - Les dossiers d'inscription pourront être déposés, une fois complet, à partir du 7 juin et jusqu'au 6 août aux heures d'ouverture du 3 DIX-HUIT.

3.2 - L'inscription est prise en compte à la réception du dossier complet de l'équipe (avec le règlement de 20 € par participant à l'ordre de Régie Service Sports Jeunesse de Bayeux). **Tout dossier incomplet sera refusé.**

3.3 - Conditions obligatoires pour participer au Raid : être titulaire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique des activités physiques de pleine nature (voir conditions fiche d'inscription) et avoir réalisé le test de natation « Raid du Bessin » au centre aquatique Auréo.

3.4 - L'inscription comprend:

- Les ravitaillements et hébergements
- Les repas du 24 au 26 août (**sauf pour le midi du 24 août, prévoir un pique-nique**)

3.5 - 26 équipes pourront participer au raid du Bessin 2022. Dans le cas où le nombre d'équipes candidates serait supérieur à 26, l'organisateur procédera à une sélection selon les critères et la hiérarchie suivants :

- Résident dans le Bessin (nombre de jeunes habitant le Bessin dans l'équipe)
- Ordre d'arrivée des dossiers (pendant les permanences d'inscriptions)

## Article 4- ASSURANCES / SECURITE

4.1 - L'organisateur a souscrit auprès de la SMACL un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile d'organisateur et celle de ses préposés.

L'organisation met en place une assistance sur toute la durée du raid du Bessin 2022. Un accompagnateur suivra les équipes. Le parcours n'expose jamais volontairement les concurrents à des traversées dangereuses (grands axes routiers, voies ferrées...). Cependant, si certains passages peuvent être déclarés « dangereux » par les autorités compétentes (gendarmerie, mairies...), ils s'effectueront sous les directives et la surveillance de signaleurs du raid du Bessin.

L'organisation dispose de moyens de télécommunication importants (téléphones portables, talkies-walkies).

4.2 - La prudence, l'assistance aux personnes en danger, le respect du code de la route et des consignes des organisateurs sont obligatoires sous peine de disqualification.

NON-RESPECT= EXCLUSION IMMEDIATE.

## Article 5- EQUIPEMENT OBLIGATOIRE/ SECURITE

### 5.1 - Equipement général pour chaque raideur

- Une tente 3 places\*
- Un casque rigide
- Un maillot de bain
- Deux serviettes de bain
- Un sac à dos
- Tenues de rechange complètes
- Chaussures de sport
- Une casquette
- Un duvet
- Un tapis de sol
- Une lampe de poche par équipe
- Chaussettes hautes / manchons / guêtres  
(Protection des tibias pour les courses tout terrain)
- Un vêtement de pluie
- Une tenue chaude
- Une assiette et des couverts
- Un bol et un gobelet
- Une combinaison courte (facultatif)
- Une chambre à air
- Crème solaire
- Un antivol par équipe pour les vélos
- Des chaussons nautiques ou vieilles chaussures pour les épreuves aquatiques.
- Une montre

\*en cas de difficulté à avoir votre propre tente, adressez-vous au 3 DIX-HUIT.

### 5.2 VTT :

- 1 VTT révisé avec éclairage et non motorisé
- 1 casque aux normes CE
- 1 chambre à air de rechange

Le GPS est interdit. L'utilisation de ce type de matériel entrainera la disqualification de l'équipe.

## Article 6 - PENALITES et DISQUALIFICATIONS.

6.1 - Pollution ou dégradation manifeste des sites (disqualification)

6.2 - Abandon d'un ou des équipiers (disqualification)

6.3 - Non Respect de l'éthique sportive (disqualification)

## Article 7 – CLASSEMENTS

7.1 - Un classement sera effectué au temps cumulé de chaque épreuve.

7.2 - Les filles se verront déduire 10% de leur temps réalisé sur les épreuves chronométrées.

7.2 - Les classements seront établis au terme du raid, tenant compte des éventuelles pénalités.

7.3 - Les 2 équipiers en course doivent rester ensemble pendant tout le parcours. Seules les équipes arrivant au complet et ayant réalisé à deux la totalité des épreuves pourront prétendre au classement général. En cas de force majeure (blessure, incapacité physique...), si un des équipiers doit interrompre l'épreuve, son coéquipier pourra finir la course (hors classement) sauf décision contraire de l'organisateur.

7.4 - La mise hors course résulte du non-respect de tout ou partie du présent règlement. Elle prend effet dès le lendemain et dégage l'organisateur de tout engagement envers l'équipe concernée.

## Article 8 - ANNULATION/REMBOURSEMENT

8.1 - L'organisation se réserve le droit, en cas de force majeure et pour des raisons de sécurité, de modifier le contenu et le règlement de l'épreuve. L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve en cas de mauvaises conditions météo ou de manque de participants et remboursera les inscrits au prorata du nombre de journées.

8.2 - Aucun remboursement ne sera effectué en cas de disqualification.

Date :

Signature des responsables légaux :

Signature des participants :

# FICHE D'INSCRIPTION PAR EQUIPE

Nom de l'équipe: .....

## Equipier 1 :

NOM : .....

Prénom : .....

Fille  Garçon

Adresse : .....

.....

Tél fixe : ..... Tél portable : .....

Taille de vêtement : S M L XL XXL

## Equipier 2 :

NOM : .....

Prénom : .....

Fille  Garçon

Adresse : .....

.....

Tél fixe : ..... Tél portable : .....

Taille de vêtement : S M L XL XXL

Année scolaire 2022/2023

En cours d'année, à compter du ...../...../.....

## ENFANT

Nom		Sexe	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Prénom		Classe – Niveau (à la rentrée de septembre)	
Date et lieu de naissance	/ / à		

## ETAT CIVIL DES REPRESENTANTS LEGAUX

	Représentant 1 de l'enfant Responsable du dossier famille et du dossier CAF	Représentant 2 de l'enfant
	Titulaire de l'exercice de l'autorité parentale : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Titulaire de l'exercice de l'autorité parentale : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
	<i>En cas de décision de justice limitant l'exercice de l'autorité parentale, joindre la copie de l'acte</i>	
Civilité		
Nom (+nom de jeune fille)		
Prénom		
Date et lieu de naissance	Le / / à	Le / / à
Lien avec l'enfant		
Situation familiale	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Concubin(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/>	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Concubin(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/>
Adresse	Adresse :  Code postal : Ville :	Adresse :  Code postal : Ville :
Adresse mail		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
Profession		
Employeur		
Adresse de l'employeur	Adresse :  Code postal : Ville :	Adresse :  Code postal : Ville :
Téléphone professionnel	N° de poste :	N° de poste :
Nom et N° allocataire CAF * (de rattachement de l'enfant)		
En cas de séparation	<input type="checkbox"/> Résidence principale chez le représentant 1 <input type="checkbox"/> Résidence principale chez le représentant 2 Un jugement a-t-il été prononcé ? Résidence en garde alternée	

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter :  
Mairie de Bayeux - Service Sports et Jeunesse  
02.31.51.60.65 / [3dix-huit@mairie-bayeux.fr](mailto:3dix-huit@mairie-bayeux.fr)

## RENSEIGNEMENTS MEDICAUX DE L'ENFANT

<b>Votre enfant a-t-il une allergie, une maladie chronique ou nécessite-t-il une prise en charge particulière ?</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Si oui, pour son bien-être, un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) a-t-il été établi ?</b> Si besoin, merci de nous contacter afin de vous expliquer la démarche à suivre.	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Recommandations utiles en lien avec la santé de l'enfant (lunettes de vue, appareils auditifs, traitement orthodontique...) : ..... .....	
<b>Attention : Aucun traitement ne pourra être donné à l'enfant sans ordonnance récente.</b>	

VACCINS OBLIGATOIRES (date de la dernière injection)			
D.T.P.	----/----/----	R.O.R.	----/----/----
Coqueluche	----/----/----	B.C.G (recommandé)	----/----/----
Méningocoque	----/----/----	Hépatite B	----/----/----
Pneumocoque	----/----/----	Infection à Haemophilus influenzae b	----/----/----

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT (autres que les parents)						
	Contact 1		Contact 2		Contact 3	
Nom et Prénom						
Lien avec l'enfant						
Adresse						
Téléphone domicile						
Téléphone portable						
A appeler en cas d'urgence	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Autorisé à récupérer l'enfant	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

PERSONNE(S) INTERDITE(S) DE CONTACT AVEC LE ENFANT <small>Merci de joindre la décision de justice</small>	
Nom et Prénom	
Nom et Prénom	

AUTORISATIONS PARENTALES	
<b>Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame</b>	
<input type="checkbox"/> Autorisons / <input type="checkbox"/> N'autorisons pas	la structure (Bayeux Intercom ou Ville de Bayeux) à prendre toutes mesures d'urgence
<input type="checkbox"/> Autorisons / <input type="checkbox"/> N'autorisons pas	l'hospitalisation et l'anesthésie de notre enfant si nécessaire
<input type="checkbox"/> Autorisons / <input type="checkbox"/> N'autorisons pas	la structure (Bayeux Intercom ou Ville de Bayeux) à prendre des photographies ou vidéos de notre enfant et à les diffuser dans les documents municipaux et intercommunaux (bulletins, site internet, réseaux sociaux, plaquette d'information, ENT... )
<input type="checkbox"/> Autorisons / <input type="checkbox"/> N'autorisons pas	la CDC Bayeux Intercom ou la Ville de Bayeux à recueillir des informations me concernant auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, dont mes ressources, afin de vérifier mon éligibilité aux tarifications spéciales et de simplifier mes démarches. (Dans le cas d'un refus de votre part, afin d'appliquer la tarification modulée, vous devrez obligatoirement fournir un justificatif de la CAF du Calvados.)

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter :  
Mairie de Bayeux - Service Sports et Jeunesse  
02.31.51.60.65 / [3dix-huit@mairie-bayeux.fr](mailto:3dix-huit@mairie-bayeux.fr)

## DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Justificatif de domicile < 3 mois

Extrait du livret de famille

Fait à ....., le .....  
Signature du/des représentants légaux

*Les informations contenues dans le présent document ne seront utilisées que pour les nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/4/89 de la Commission Nationale Informatique et Libertés.*

**Service Enseignement : 02 31 51 64 57 ou 02 31 51 36 43  
60 65**

**Service Sports et Jeunesse de Bayeux - 3 DIX-HUIT : 02 31 51**

**4 Place Gauquelin Despallières - Bayeux**

**Place aux Pommes - Bayeux**

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter :  
Mairie de Bayeux - Service Sports et Jeunesse  
02.31.51.60.65 / [3dix-huit@mairie-bayeux.fr](mailto:3dix-huit@mairie-bayeux.fr)

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter :  
Mairie de Bayeux - Service Sports et Jeunesse  
02.31.51.60.65 / [3dix-huit@mairie-bayeux.fr](mailto:3dix-huit@mairie-bayeux.fr)



Année scolaire 2022/2023

En cours d'année, à compter du ...../...../.....

## ENFANT

Nom		Sexe	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Prénom		Classe – Niveau (à la rentrée de septembre)	
Date et lieu de naissance	/ / à		

## ETAT CIVIL DES REPRESENTANTS LEGAUX

	Représentant 1 de l'enfant Responsable du dossier famille et du dossier CAF	Représentant 2 de l'enfant
	Titulaire de l'exercice de l'autorité parentale : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Titulaire de l'exercice de l'autorité parentale : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<i>En cas de décision de justice limitant l'exercice de l'autorité parentale, joindre la copie de l'acte</i>		
Civilité		
Nom (+nom de jeune fille)		
Prénom		
Date et lieu de naissance	Le / / à	Le / / à
Lien avec l'enfant		
Situation familiale	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Concubin(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/>	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Concubin(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/>
Adresse	Adresse :  Code postal : Ville :	Adresse :  Code postal : Ville :
Adresse mail		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
Profession		
Employeur		
Adresse de l'employeur	Adresse :  Code postal : Ville :	Adresse :  Code postal : Ville :
Téléphone professionnel	N° de poste :	N° de poste :
Nom et N° allocataire CAF * (de rattachement de l'enfant)		
En cas de séparation	<input type="checkbox"/> Résidence principale chez le représentant 1 <input type="checkbox"/> Résidence principale chez le représentant 2 Un jugement a-t-il été prononcé ? Résidence en garde alternée	

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter :  
Mairie de Bayeux - Service Sports et Jeunesse  
02.31.51.60.65 / [3dix-huit@mairie-bayeux.fr](mailto:3dix-huit@mairie-bayeux.fr)

## RENSEIGNEMENTS MEDICAUX DE L'ENFANT

<b>Votre enfant a-t-il une allergie, une maladie chronique ou nécessite-t-il une prise en charge particulière ?</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Si oui, pour son bien-être, un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) a-t-il été établi ?</b> Si besoin, merci de nous contacter afin de vous expliquer la démarche à suivre.	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Recommandations utiles en lien avec la santé de l'enfant (lunettes de vue, appareils auditifs, traitement orthodontique...) :

.....

.....

**Attention : Aucun traitement ne pourra être donné à l'enfant sans ordonnance récente.**

### VACCINS OBLIGATOIRES (date de la dernière injection)

D.T.P.	----/----/----	R.O.R.	----/----/----
Coqueluche	----/----/----	B.C.G (recommandé)	----/----/----
Méningocoque	----/----/----	Hépatite B	----/----/----
Pneumocoque	----/----/----	Infection à Haemophilus influenzae b	----/----/----

### PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT

(autres que les parents)

	Contact 1	Contact 2	Contact 3
Nom et Prénom			
Lien avec l'enfant			
Adresse			
Téléphone domicile			
Téléphone portable			
A appeler en cas d'urgence	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autorisé à récupérer l'enfant	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

### PERSONNE(S) INTERDITE(S) DE CONTACT AVEC LE ENFANT Merci de joindre la décision de justice

Nom et Prénom	
Nom et Prénom	

### AUTORISATIONS PARENTALES

**Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame**

<input type="checkbox"/> Autorisons / <input type="checkbox"/> N'autorisons pas	la structure (Bayeux Intercom ou Ville de Bayeux) à prendre toutes mesures d'urgence
<input type="checkbox"/> Autorisons / <input type="checkbox"/> N'autorisons pas	l'hospitalisation et l'anesthésie de notre enfant si nécessaire
<input type="checkbox"/> Autorisons / <input type="checkbox"/> N'autorisons pas	la structure (Bayeux Intercom ou Ville de Bayeux) à prendre des photographies ou vidéos de notre enfant et à les diffuser dans les documents municipaux et intercommunaux (bulletins, site internet, réseaux sociaux, plaquette d'information, ENT... )
<input type="checkbox"/> Autorisons / <input type="checkbox"/> N'autorisons pas	la CDC Bayeux Intercom ou la Ville de Bayeux à recueillir des informations me concernant auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, dont mes ressources, afin de vérifier mon éligibilité aux tarifications spéciales et de simplifier mes démarches. (Dans le cas d'un refus de votre part, afin d'appliquer la tarification modulée, vous devrez obligatoirement fournir un justificatif de la CAF du Calvados.)

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter :  
Mairie de Bayeux - Service Sports et Jeunesse  
02.31.51.60.65 / [3dix-huit@mairie-bayeux.fr](mailto:3dix-huit@mairie-bayeux.fr)

En cas de maladie ou d'accident, l'enfant est orienté et transporté par les services de secours d'urgence qui déterminent le lieu d'hospitalisation. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

## DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Justificatif de domicile < 3 mois

Extrait du livret de famille

Fait à ....., le .....

Signature du/des représentants légaux

*Les informations contenues dans le présent document ne seront utilisées que pour les nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/4/89 de la Commission Nationale Informatique et Libertés.*

**Service Enseignement : 02 31 51 64 57 ou 02 31 51 36 43  
60 65**

**Service Sports et Jeunesse de Bayeux - 3 DIX-HUIT : 02 31 51**

**4 Place Gauquelin Despallières - Bayeux**

**Place aux Pommes - Bayeux**

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter :  
Mairie de Bayeux - Service Sports et Jeunesse  
02.31.51.60.65 / [3dix-huit@mairie-bayeux.fr](mailto:3dix-huit@mairie-bayeux.fr)

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter :  
Mairie de Bayeux - Service Sports et Jeunesse  
02.31.51.60.65 / [3dix-huit@mairie-bayeux.fr](mailto:3dix-huit@mairie-bayeux.fr)

# A conserver par l'équipe

## Equipement général pour chaque raideur

- Une tente 3 places\*
- Un casque rigide
- Un maillot de bain
- Deux serviettes de bain
- Un grand et un petit sac à dos
- Tenues de rechange complètes
- Chaussures de sport
- Une casquette
- Un duvet
- Un tapis de sol
- Une lampe de poche par équipe
- Un vêtement de pluie
- Chaussettes hautes / manchons / guêtres  
(Protection des tibias pour les courses tout terrain)
- Une tenue chaude
- Une assiette et des couverts
- Un bol et un gobelet
- Une combinaison courte
- Une chambre à air
- Crème solaire
- Un antivol par équipe
- Des chaussons nautiques ou vieilles chaussures pour les épreuves aquatiques.
- Une montre ou un chronomètre par équipe  
(Ne peut être remplacé par un téléphone)

\*en cas de difficulté à avoir votre propre tente, adressez-vous au 3 DIX-HUIT.

- **Tests de natation centre aquatique Auréo**

**Il est fortement conseillé de téléphoner avant afin de confirmer la disponibilité des agents.**

**Tel : 02 31 92 07 64**

- **Certificats médicaux (originaux) de non contre-indication à la pratique sportive et aux activités de pleine nature de moins d'un an.**

### VTT :

- 1 VTT révisé avec éclairage et non motorisé
- 1 casque aux normes CE
- 1 chambre à air de rechange

Le GPS est interdit. L'utilisation de ce type de matériel entraînera la disqualification de l'équipe.



**Prévoir un pique-nique pour le midi du mercredi 24 août.**

**Rendez-vous le mercredi 24 août à 8h00 au stade Henry Jeanne, Rond-Point Vaucelles, Bayeux.**

**Retour prévu le vendredi 26 août entre 16h00/16h30 au stade Henry Jeanne, Rond-Point Vaucelles, 14400 Bayeux.**

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter :  
Mairie de Bayeux - Service Sports et Jeunesse  
02.31.51.60.65 / [3dix-huit@mairie-bayeux.fr](mailto:3dix-huit@mairie-bayeux.fr)